

DECISIONS DU PRESIDENT - ANNEE 2016

Domaine	Date	N° décision	Résumé succinct
Affaires culturelles	11/02/2016	2016-28	Signature d'une convention avec l'association Vox Populi pour la mise en place de lectures théâtralisées à la médiathèque de Blanzac. En contrepartie, la CdC4B s'acquittera de la somme de 217 € TTC.
	11/02/2016	2016-30	Signature d'une convention avec le Diocèse d'Angoulême pour l'occupation, les 09 et 11 mars de l'église St Mathias de Barbezieux dans le cadre de l'organisation d'un concert du conservatoire (répétition et représentation). En contrepartie, la CdC4B s'acquittera de la somme de 60 € pour les frais d'entretien et d'électricité.
	11/02/2016	2016-31	Signature d'une convention avec le Diocèse d'Angoulême pour l'occupation de l'église St Mathias de Barbezieux dans le cadre de la représentation d'un concert du conservatoire. En contrepartie, la CdC4B s'acquittera de la somme de 30 € pour les frais d'entretien et d'électricité.
	11/02/2016	2016-32	Signature d'une convention avec l'association de l'église protestante unie pour l'occupation du temple de Barbezieux dans le cadre de la représentation d'un concert du conservatoire. En contrepartie, la CdC4B s'acquittera de la somme de 50 € pour les frais d'entretien et d'électricité.
	17/02/2016	2016-33	Signature d'un avenant à la convention de prestation de service établie avec Monsieur Sylvain Ledda pour son intervention dans le cadre d'une conférence sur Alfred de Vigny. La Communauté de Communes prendra en charge ses frais de déplacement à hauteur de 150 €.
	07/03/2016	2016-37	Signature de conventions de prestation de service avec deux artistes vocaux pour leur participation au concert du 11 mars 2016 avec la chorale du conservatoire. En contrepartie, la CdC4B prendra en charge les frais de déplacement des artistes et leur versera 150 € TTC chacun par l'intermédiaire d'un contrat GUSO.
Affaires scolaires	11/02/2016	2016-27	Signature d'une convention pour la participation de la CdC4B aux coûts de fonctionnement de l'école maternelle de Malaville à hauteur de 2 364,00 € pour l'accueil de deux enfants résidant sur la CdC4B.
Assainissement non collectif	11/02/2016	2016-29	Admissions en non-valeur pour un montant de 420,00 € correspondant au non-paiement de redevances assainissement sur les années 2013 et 2014.
Logement	19/02/2016	2016-35	Dans le cadre du PIG, le Président décide de verser la somme suivante : - 500,00 € au bénéfice d'un propriétaire occupant sur la commune de Bors de Baignes.
	11/02/2016	2016-36	Dans le cadre du PIG, le Président décide de verser la somme suivante : - 500,00 € au bénéfice d'un propriétaire occupant sur la commune de Barret.
	07/03/2016	2016-38	Dans le cadre du PIG, le Président décide de verser les aides financières suivantes : - 500,00 € au bénéfice d'une propriétaire occupante sur la commune de Barbezieux ; - 500,00 € au bénéfice d'une propriétaire occupante sur la commune de Touvérac ; - 162,08 € au bénéfice de propriétaires occupants sur la commune de Barbezieux ; - 500,00 € au bénéfice d'un propriétaire occupant sur la commune de Salles de Barbezieux.
Personnel	17/02/2016	2016-34	Le Président accorde la fourniture des repas du mois de janvier 2016 au titre d'avantages en nature aux agents affectés au service scolaire, aux agents du service culturel intervenant dans les écoles, ou aux agents du service technique lors d'interventions sur les bâtiments scolaires.
	07/03/2016	2016-39	Un contrat à durée déterminée a été signé pour un poste d'agent de surveillance au sein des écoles de Guimps et Salles de Barbezieux, sur 18 heures 15 hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
	07/03/2016	2016-40	Un contrat à durée déterminée a été signé, pour un poste d'agent de surveillance au sein de l'école primaire Félix Gaillard de Barbezieux, sur 3 heures hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
	07/03/2016	2016-41	Un contrat à durée déterminée a été signé, pour un poste d'agent de surveillance au sein des écoles primaires Félix Gaillard et Jacques Prévert de Barbezieux, sur 9 heures 15 hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
	07/03/2016	2016-42	Un contrat à durée déterminée a été signé, pour un poste d'agent polyvalent au sein de l'école primaire Jacques Prévert de Barbezieux, sur 10 heures hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321 (en remplacement d'un agent en congé maladie).
	07/03/2016	2016-43	Un contrat à durée déterminée a été signé, pour un poste d'agent de surveillance au sein des écoles de Saint Bonnet et Salles de Barbezieux, sur 3 heures hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
	07/03/2016	2016-44	Un contrat à durée déterminée a été signé pour un poste d'agent polyvalent au sein de l'école maternelle des Alouettes à Barbezieux, sur 20 heures hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
	07/03/2016	2016-45	Un contrat à durée déterminée a été signé, pour un poste d'agent polyvalent au sein des écoles maternelle et primaire de Brossac, sur 23 heures 45 hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
	07/03/2016	2016-46	Un contrat à durée déterminée a été signé, pour un pst d'agent de surveillance au sein des écoles maternelle et primaire de Blanzac, et de la garderie de Pérignac, sur 20 heures hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
	07/03/2016	2016-47	Un renouvellement de contrat à durée déterminée a été signé pour un poste d'agent de restauration collective au sein de la cuisine centrale de Barbezieux, sur 35 heures hebdomadaires, du 1er février 2016 au 29 février 2016, et du 1er mars 2016 au 31 mars 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321 (en remplacement d'un agent en congé maladie), .
	07/03/2016	2016-48	Un renouvellement de contrat à durée déterminée a été signé pour un poste d'agent polyvalent à l'école maternelle des Alouettes, à Barbezieux, sur 35 heures hebdomadaires, du 1er février 2016 au 29 février 2016, et du 1er mars 2016 au 31 mars 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321 (en remplacement d'un agent en congé maladie).
	07/03/2016	2016-49	Un contrat à durée déterminée a été signé pour un poste d'agent polyvalent au sein de l'école primaire de Baignes, sur 10 heures 40 hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
	07/03/2016	2016-50	Un contrat à durée déterminée a été signé pour un poste d'agent de surveillance au sein de l'école maternelle de Challignac, sur 3 heures hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
	07/03/2016	2016-51	Un contrat à durée déterminée a été signé pour un poste d'agent de surveillance au sein de l'école maternelle de Brossac, sur 5 heures hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.

DECISIONS DU PRESIDENT - ANNEE 2016

07/03/2016	2016-52	Un contrat à durée déterminée a été signé pour un poste d'agent de surveillance au sein de l'école de Lachaise, sur 1 heure hebdomadaire, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
07/03/2016	2016-53	Un contrat à durée déterminée a été signé, pour un poste d'agent polyvalent au sein de l'école maternelle de Brossac, sur 24 heures hebdomadaires, à compter du 1er mars 2016 et jusqu'au 28 février 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
07/03/2016	2016-54	Un contrat à durée déterminée a été signé pour un poste d'agent de surveillance au sein de l'école Jacques Prévert de Barbezieux, sur 3 heures hebdomadaires, à compter du 29 février 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.
07/03/2016	2016-55	Un contrat à durée déterminée a été signé pour un poste d'agent de surveillance au sein de l'école de Lachaise, sur 3 heures hebdomadaires, à compter du 14 mars 2016 et jusqu'au 8 avril 2016, sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.